
MUSEES DE LA GRANDE GUERRE ET IDENTITE TERRITORIALE EN PICARDIE : LES TERRITOIRES PETRIFIES

Anne Hertzog : Université de Paris VII

hertzog.anne@wanadoo.fr

RÉSUMÉ. *Cet article est une contribution à l'analyse géographique des lieux de mémoire, notion passée dans le champ des sciences sociales mais peu explorée par les géographes. L'article propose une analyse de la dimension spatiale de la commémoration de la Première Guerre mondiale en Picardie, une région traversée par le front de 1914 à 1918 et théâtre de violents combats. L'approche se veut comparatiste : les réseaux des lieux de mémoire ont une extension et une forme différentes dans chaque département. Ceci s'explique par les stratégies différentes des acteurs intervenant dans leur structuration : acteurs locaux, nationaux mais aussi étrangers car la Picardie est aujourd'hui un lieu de mémoire international. La comparaison de trois musées étrangers édifiés dans la Somme, permettra d'analyser la mise en place de réseaux transnationaux dont l'organisation rappelle les phénomènes diasporiques. Enfin, il faudra s'interroger sur la place du paysage dans la transmission de la mémoire.*

ABSTRACT. This article is a contribution to the geographical analysis of the places of memory, which is a last concept in the field of social sciences but little explored by geographers. The article proposes an analysis of the spatial dimension of the commemoration of the First World War in Picardy that was an area of violent combats crossed by the western front from 1914 to 1918. The approach is comparative: the networks of the places of memory have a different extension and a different form in each department. This is explained by the strategies of the local, national and also foreign actors, because Picardy is an international place of memory today. The comparison of three foreign museums built in the Somme will make possible the analysis of the rising of transnational networks, which can be compared to diasporic phenomena. It will be then necessary to wonder about the place of the landscape in the transmission of the memory.

MOTS-CLÉS : *musées, identité territoriale, lieux de mémoire, diaspora, paysage culturel*

KEY WORDS : museums, spatial identity, places of memory, Diaspora, cultural landscape

TITLE: *Petrified territories: Great War museums and spatial identity in Picardy*

Introduction

Suite à la présentation de la notion de lieu de mémoire, nous tenterons d'analyser la dimension spatiale de la commémoration de la Première Guerre mondiale en Picardie, en interrogeant sa dimension identitaire. A travers l'étude des musées consacrés à l'histoire du conflit, nous verrons comment la mémoire de la guerre est « mise en espace ». Nous mettrons en évidence une organisation des réseaux de lieux de mémoire différente selon les départements et les stratégies déployées par les acteurs. La Picardie, champ de bataille international, est-elle devenue un lieu de mémoire international ? Comment le paysage, porteur de traces du passé (parfois refaçonnées...) devient-il un paysage « historique » ?

1. Lieux de mémoire, espaces géographiques

La Première Guerre Mondiale et ses traces sont considérées aujourd'hui comme un « patrimoine » en Picardie, un élément constitutif de l'identité régionale, très visible dans le paysage. Ce patrimoine est constitué d'objets et d'archives, mais aussi de sites et de lieux variés : champs de bataille, villages, nécropoles ou encore musées, un ensemble de lieux de mémoire disséminés sur tout le territoire régional.

Le regain d'intérêt dont bénéficie la plupart d'entre eux, leur valorisation voire la création de nouveaux lieux de mémoire, conduisent à s'interroger sur la dimension spatiale, toujours croissante, toujours plus étendue, de la mémoire de la Grande Guerre. Il s'agit d'étudier le(s) territoire(s) de la mémoire dans ses/leurs composantes matérielles mais aussi idéelles puisqu'il s'agit d'espaces dont les fonctions sont essentiellement symboliques. Il ne s'agit pas seulement de voir que la mémoire s'incarne dans les lieux, mais bien de montrer la dimension spatiale de la commémoration. Loin d'être un simple acte de localisation géographique, la mise en espace est une condition de la commémoration. L'espace dans sa matérialité est ce qui permet de rendre visible l'invisible, présent le disparu.

Se saisir, en géographe, des lieux de mémoire, c'est donc étudier leur organisation géographique à différentes échelles, explorer la dimension spatiale de la mémoire et montrer le rôle de média joué par l'espace (ou le territoire) dans sa construction et sa transmission. C'est rendre son sens géographique à l'expression « lieux de mémoire »³.

L'ensemble des lieux de mémoire de la Grande Guerre forme une sorte d'« archipel de la mémoire » qui émerge dans ses formes originelles dès la fin du conflit : Annette Becker montre que se produit dans l'immédiat après-guerre une « *homogénéisation mondiale de l'espace public consacré au souvenir de la guerre. Il s'agit d'une immense chaîne de mémoire qui est locale et nationale...* » (Becker, 2001, page 50). Cette homogénéisation s'explique par l'immense consensus qui s'établit sur les formes de la commémoration à l'époque : elle s'incarne essentiellement dans les monuments aux morts, les nécropoles et les mémoriaux qui rendent hommages aux morts sacrifiés sur les champs de bataille. Ces « *lieux de mémoire se présentent sous une forme duelle : ils sont à la fois érigés sur les champs de bataille, les lieux mêmes des combats et de la mort, et aussi conçus sur les lieux d'appartenance collective et individuelle, nationale et locale. (...) Ces marques de mémoire ont également fait pénétrer la Grande guerre sur l'immense partie du territoire national qui a été épargné par la guerre* » (Becker, 2001, page 49). Dans le cas français, l'espace de la mémoire se dédouble donc : les lieux de combat constituent une sorte d'épicentre de la mémoire qui s'élargit à l'espace national non touché par la guerre.

Le musée de guerre est une forme nouvelle et plus tardive de commémoration, qui se développe seulement à partir des années 1980 et particulièrement au début des années 1990. Le musée apporte un discours sur le conflit (par l'objet, l'image, l'archive), rendu possible par le passage du temps et la disparition des acteurs du conflit, des porteurs de mémoire. En Picardie, les musées consacrés à la Première Guerre mondiale⁴ sont nombreux (une quinzaine). Il est intéressant de voir que leur développement et leur diffusion spatiale ont conduit à un recentrage

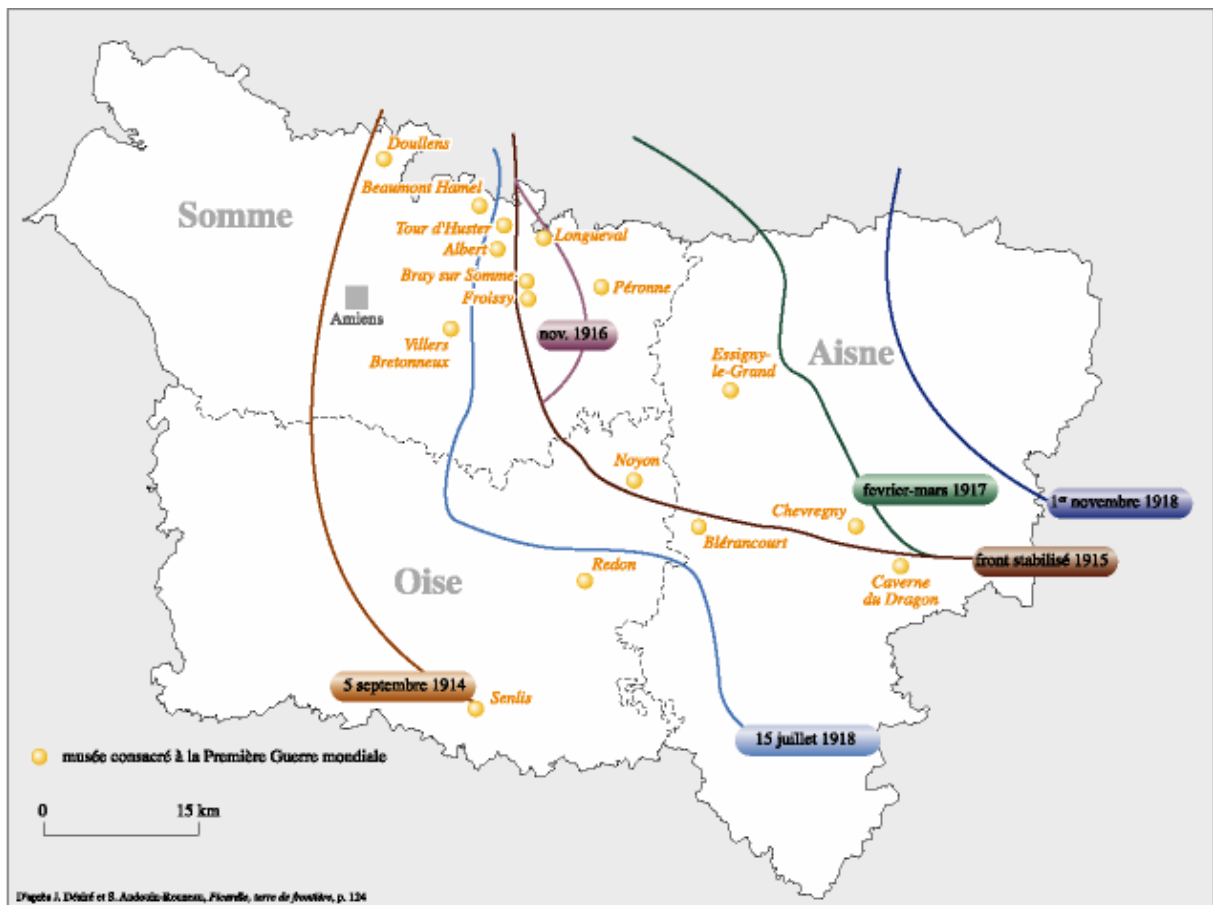
³ Référence aux « lieux de mémoire » par P. Nora, expression servant à désigner l'ensemble des symboles incarnant la mémoire nationale de la France, comme le drapeau tricolore ou la Marseillaise (Nora, 1997).

⁴ Ou qui y consacre une partie des collections.

géographique du récit sur des espaces bien déterminés : les lieux directement touchés par le conflit, le plus souvent en raison du passage du front. Ce recentrage géographique de la mémoire ou de l'Histoire s'accompagne d'un renforcement de la dimension spatiale dans le travail de mémoire.

La diffusion géographique des monuments aux morts dans tout l'espace national visait à une ré-appropriation de la guerre par l'ensemble de la population ; le recentrage des musées sur la zone du front, vise à la ré-appropriation des lieux de combat, qui ne sont plus seulement perçus comme des lieux de mort mais aussi comme des lieux d'Histoire. (Cf. figure 1). Avec la diffusion de monuments aux morts dans tout l'espace national, il s'agissait bien d'une territorialisation de la mémoire. Avec la multiplication des musées ou des centres d'interprétation sur les sites de bataille cette territorialisation se recentre géographiquement et s'accompagne d'une historicisation de l'espace régional, transformant l'espace en « lieu d'histoire » permettant d'illustrer ou d'expliquer l'Histoire de la Grande Guerre.

Figure 1 : Les musées consacrés à la Première Guerre Mondiale en Picardie
Egrènement le long du front mouvant de 1914-18



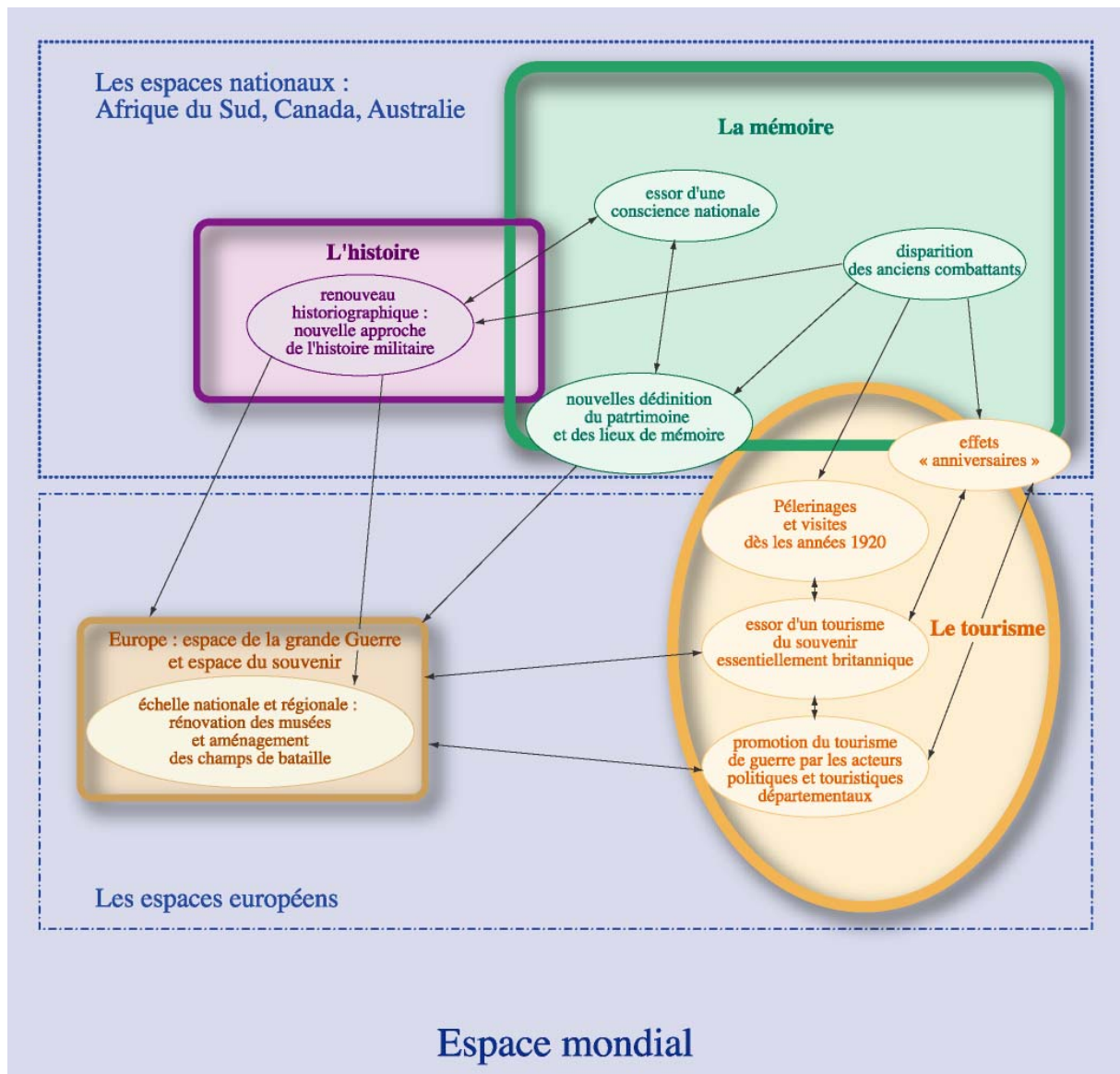
« L'archipel du souvenir » s'étend à l'ensemble du monde mais s'avère discontinu et inégalement dense : l'espace européen¹ occidental est marqué par une forte densité de ces lieux de mémoire.

L'espace européen de la commémoration s'organise aujourd'hui en réseaux transnationaux ; d'une part, en raison de la formation de réseaux de sites édifiés par les nations belligérantes intervenant sur l'ensemble du front

¹ « L'Europe du souvenir » s'étirant sur l'espace du front occidental de la première guerre, espace central européen, se caractérise par un réseau de lieux de mémoire qui s'étend au Sud du Royaume-Uni, en Belgique, inclut le Nord et l'Est de la France jusqu'au Nord des Alpes, une partie de l'Allemagne rhénane. Il rappelle que l'espace désigné par certains géographes comme « la dorsale européenne » ou aujourd'hui, la mégapole européenne a toujours été un espace stratégique, théâtre et enjeu des guerres. C'est aujourd'hui un espace de coopération transfrontalière dans divers domaines et de manière plus symbolique, dans celui des politiques du souvenir et de la commémoration. Cet espace du souvenir transnational s'est résolument européanisé, voire mondialisé.

occidental¹ ; d'autre part, à cause du nombre croissant d'initiatives visant à produire un « espace commun » de la mémoire. Elles émanent particulièrement de certains chercheurs ou de concepteurs de musées qui cherchent à établir des liens entre les divers lieux qui structurent cet espace ouest-européen : fédération réunissant les diverses associations et les institutions impliquées dans le souvenir de la guerre, guides touristiques transfrontaliers, mise en place de circuits ou de « chemins de la mémoire » communs, constructions de musées proposant une approche transnationale de la guerre comme l'Historial de Péronne. L'émergence de réseaux européens des lieux de mémoire, incarnant une « mémoire européenne » commune, est sans doute liée à l'émergence d'une « conscience européenne ». La défense d'une « identité européenne » repose notamment sur la volonté de montrer l'existence d'une « communauté de destin » liant les Etats européens en dépit des déchirements.

Figure 2 : Le système de développement du tourisme du souvenir dans la Somme



Ce territoire transnational du souvenir est cependant loin d'être homogène. D'abord parce que les sites, édifiés dans des contextes très différents, sont de nature variée et ont des fonctions diversifiées. Ensuite, parce que des valeurs symboliques très inégales leur sont attribuées en fonction de l'importance stratégique qu'il revêtaient aux yeux des belligérants ou des événements dont ils ont été le théâtre. Ainsi, une géographie symbolique des

¹ La reproduction sur un modèle unique des cimetières des nations du Commonwealth, par exemple.

grandes victoires ou des défaites sanglantes se dessine avec l'élection des lieux de mémoire : Verdun, la Somme, le Chemin des Dames... uniques pour chaque nation belligérante. La géographie de l'engagement dans le conflit détermine de manière évidente la localisation des lieux de mémoire nationaux. Par exemple, l'espace de la mémoire britannique couvre essentiellement un secteur s'étirant de la Belgique à la Champagne. De plus, les nations entretiennent des rapports spécifiques à leur histoire, à leurs morts et à la commémoration et gèrent donc ces sites matériellement et symboliquement de manière très différente.

La promotion des sites et les moyens investis sont également inégaux selon les nations et localement, selon les régions ou les départements. Les lieux de mémoire remplissent une fonction commémorative et symbolique certaine, mais sont de plus en plus des enjeux d'aménagements culturels et touristiques ; dans certains départements, ils s'inscrivent dans les stratégies de développement touristique. De par leur place grandissante dans le paysage et dans les discours institutionnels, ils contribuent à l'émergence de nouvelles représentations spatiales. C'est notamment le cas du département de la Somme qui bénéficie aujourd'hui d'un véritable « retournement d'image » lié à la perception de la guerre dans ce département longtemps sinistré et qui aujourd'hui élargit son espace touristique par la multiplication des aménagements sur le thème de la guerre (cf. figure 2).

Ainsi, les frontières nationales, régionales et même départementales entraînent des discontinuités importantes dans ce territoire européen du souvenir : elles fixent les cadres territoriaux des politiques de gestion ou de promotion des sites, notamment dans le secteur touristique ou celui des musées (financement, aménagements...). Ces discontinuités dans l'espace de la mémoire sont étudiées à partir de l'exemple picard.

2. L'aire, l'axe, le pôle : trois modèles d'organisation spatiale des lieux de mémoire de la Grande Guerre en Picardie

Aujourd'hui le « tourisme du souvenir »¹ fait l'objet d'une promotion constante dans les trois départements de Picardie. Le « tourisme de guerre » ou « tourisme du souvenir » se développe dès les années 20 avec les visites des champs de bataille², associées à une forme de pèlerinage patriotique le plus souvent familial sur les lieux de combats. La fonction touristique des sites de la Grande Guerre n'est donc pas récente mais s'est beaucoup renforcée ces dernières décennies, notamment par le développement des musées. La mise en tourisme ne débouche sur un traitement comparable de l'espace dans les trois départements de Picardie³. Elle est à l'origine de 3 formes spatiales différentes qui s'inscrivent dans quelques modèles spatiaux simples : l'aire, formée par un maillage dense et étendu des sites dans la Somme, l'axe avec une organisation plus linéaire des sites dans l'Aisne, les points ou pôles avec une organisation ponctuelle dans l'Oise (cf. figure 3).

La Somme, l'émergence d'un modèle réticulaire dense

Les lieux de mémoire sont denses dans le département situé en secteur britannique et où se sont déroulés des combats sanglants durant toute la durée de la guerre, en particulier la bataille de la Somme. La commémoration débute dès la fin de la guerre par la construction des nécropoles et de mémoriaux étrangers, en particulier ceux du Commonwealth.

Aujourd'hui ce territoire symbolise l'ensemble de la guerre : les combats s'y sont déroulés de manière ininterrompue, plus de trente nations y ont combattu, illustrant le caractère mondialisé du conflit ; les destructions y ont été intenses. Les lieux de mémoire sont souvent de très grandes dimensions en surface (parcs mémoriels) ou en hauteur (monument australien de Villers-Bretonneux, britannique de Thiépval ou irlandais de la Tour d'Ulster). Leur visibilité dans le paysage est marquante, d'autant plus qu'ils sont souvent très rapprochés les uns des autres et qu'il est possible de les apercevoir les uns des autres. Leur proximité et leur mise en réseau par divers circuits ou signes matériels communs (signalétique) renforcent l'idée de la formation d'une aire du souvenir.

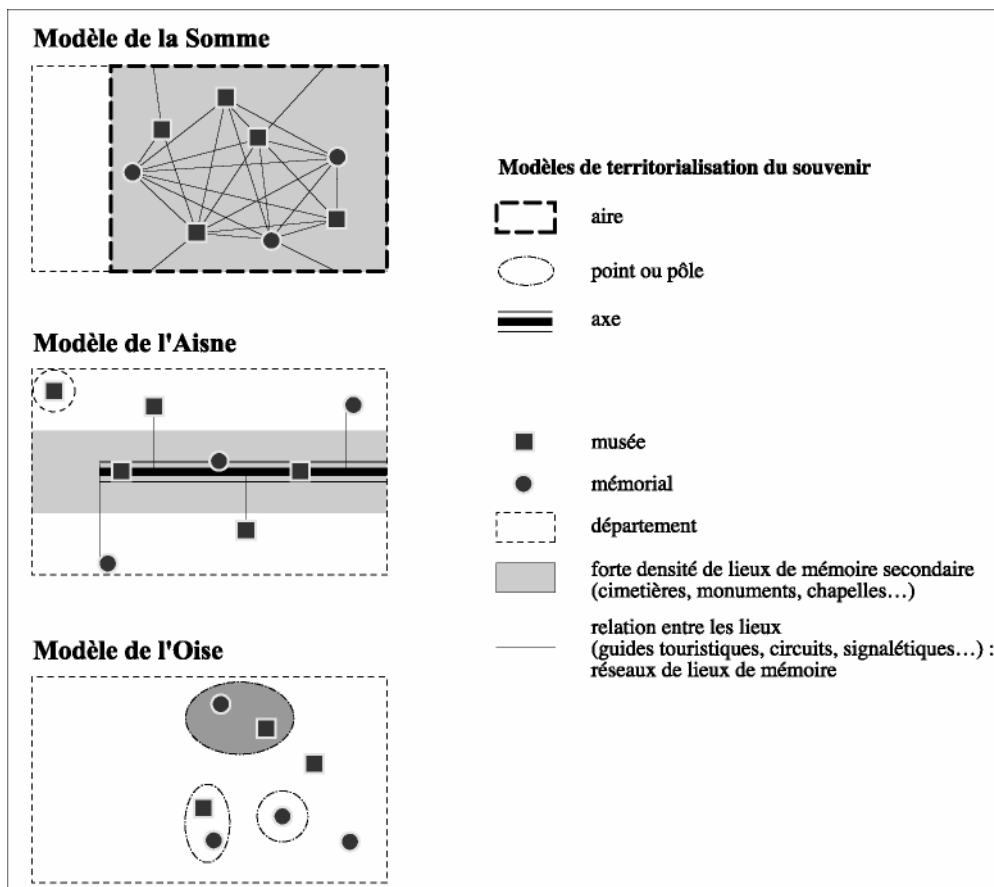
¹ Certains promoteurs hésitent cependant à parler de « tourisme », attribuant aux sites historiques une fonction plus commémorative que touristique.

² Proposée par divers guides comme Michelin ou le Touring Club.

³ Ces derniers constituent les cadres administratifs privilégiés de la promotion touristique par l'intermédiaire des comités départementaux du tourisme (créés à la fin des années soixante dix en Picardie), et gèrent de nombreux musées et sites.

Depuis 1991, cette organisation réticulaire de l'espace du souvenir s'est renforcée par l'initiative du Comité départemental du tourisme de la Somme. Afin de reconquérir l'Est du département, véritable repoussoir touristique (vaste plateau du Santerre), à l'écart des espaces traditionnellement valorisés de l'Ouest du (littoral et baie de Somme) et du centre (Amiens), le département a développé les aménagements destinés à valoriser les sites de la Grande Guerre afin d'en faire une véritable « terre du souvenir ». Cette stratégie de reconquête d'un espace jusqu'alors « hors-champ » touristique repose sur une série d'actions qui densifient le maillage des sites : achat de trois sites aménagés (ruines d'un village détruit, tranchée aménagée, construction de belvédères), mise en place d'une signalétique commune et d'un guide thématique de la Grande Guerre dans la Somme, travail avec les associations du souvenir... et surtout, construction d'un musée devenu le haut lieu touristique du département : l'Historial de Péronne, réalisation de prestige au rayonnement européen, inauguré en 1992 et propriété du département, pôle structurant du réseau des lieux de mémoire de la Grande Guerre. Musée, centre de documentation, centre de recherche, l'Historial est l'outil majeur du recul du front touristique vers l'est du département. La Somme, pendant longtemps « oubliée » se veut au cœur de l'espace du souvenir picard et au-delà, européen.

Figure 3 : Les modèles de valorisation dans les départements



L'Aisne, un axe particulièrement valorisé, le Chemin des Dames

Dans l'Aisne, le département est également un promoteur actif du tourisme du souvenir par la valorisation de certains sites, en particulier le Chemin des Dames. L'aménagement d'un centre d'interprétation sur le lieu d'une caverne ayant abrité des soldats français et allemands durant la guerre est le pilier de cette valorisation. Les lieux de mémoire qui s'égrènent le long de cet axe central, point de départ de quelques « circuits de la mémoire », mettent en avant une mémoire essentiellement franco-allemande. Au Nord Ouest du département, Saint-Quentin a récemment développé une politique de valorisation de la mémoire de la Grande Guerre centrée sur sa région (présence d'une ligne de front en 1917).

Quant au sud du département, il se démarque par la présence d'importants lieux de mémoire américains. Deux mémoriaux ont été construits dans la région de Château-Thierry. Ils sont gigantesques car les Américains

choisissent de regrouper leurs morts (6 cimetières en France) et souhaitent restituer une grandeur à l'image du pays. Ils glorifient l'intervention américaine sur le territoire français et l'idée de coopération entre les deux républiques¹. L'idée est au cœur du musée national de la coopération franco-américaine installé dans le château de Blérancourt. Ce dernier présente des collections consacrées à l'engagement américain dans le conflit, en particulier l'engagement humanitaire. Il fut fondé par Ann Morgan et Ann Murray Dike dans le château où elles avaient installé leur quartier général et un hôpital. Aujourd'hui le musée abrite également des œuvres d'art, datant du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle, d'artistes américains ayant pour la plupart résidé en France.

L'Oise : des lieux de mémoire dispersés mais fortement intégrés à la mémoire nationale

Dans l'Oise, les lieux de mémoire semblent plus dispersés. Jusqu'à une date récente le département n'a pas entrepris de politique de valorisation ou d'aménagement comparable à celle de l'Aisne ou de la Somme. Pourtant, les traces de la guerre sont importantes et les lieux de mémoire nombreux. La proximité de Paris se fait sentir non seulement dans le sens donné à certains lieux symboliques, mais aussi dans leurs dynamiques actuelles. Ainsi, deux pôles majeurs du souvenir de la Grande Guerre se distinguent. Le premier, haut lieu de portée nationale, est la clairière de l'armistice. Situé dans la forêt de Rethondes à quelques kilomètres de Compiègne, ce lieu est un symbole à forte connotation nationaliste de la victoire française sur l'Allemagne. Détruite lors de la Seconde Guerre Mondiale (le wagon original de l'armistice est emporté en Allemagne où il est brûlé), la clairière est réaménagée au début des années cinquante à l'identique de ce qu'elle fut dans les années vingt. Aujourd'hui, les mêmes formules qu'en 1918, de victoire contre l'Empire allemand, figurent au pied de la statue du Maréchal Foch et un musée abrite la réplique du wagon. Chaque 11 novembre, la visite d'un représentant de l'Etat confère à ce lieu un statut particulier dans les lieux de mémoire de la Grande Guerre : intégré à la mémoire nationale, ce haut lieu symbolique de la Patrie est érigé à la gloire de l'Armée française et de la République.

Le second pôle est la ville de Noyon dont l'image de ville martyre s'est transmise depuis l'époque du conflit. Depuis sa conception dans les années trente, le musée de la ville inclut cette dimension comme un pan de l'histoire urbaine particulièrement important et traumatisant. Symbole de l'avancée extrême ennemie (personne n'oublie le mot de Clémenceau : « *les Allemands sont à Noyon* »), la ville a aussi été décorée (croix de guerre, légion d'honneur). Aujourd'hui, une association² active s'emploie à valoriser cette mémoire.

Il existe d'autres musées consacrés à la guerre dans le département, tel le musée des Spahis de Senlis ou des graffitis de Verneuil, mais ces derniers, isolés, développent des aspects particuliers du conflit.

La dispersion de ces lieux de mémoire et leur relative densité dans le quart Nord Est du département sont à mettre en lien avec le passage du front ; l'Oise a été moins touché que les deux autres départements. La proximité de Paris et des centres du pouvoir influence le sens symbolique de certains lieux et leurs dynamiques actuelles. Enfin, la relative dispersion des acteurs (association, Etat, comité du Tourisme) et l'absence de politique culturelle de valorisation explique la faible structuration du réseau des lieux.

3. Musées et mémoriaux étrangers en Picardie : une autre approche du phénomène diasporique, par le souvenir de la Grande Guerre ?

De 1914 à 1918, la Picardie et tout particulièrement le nord-est du département de la Somme fut le théâtre de combats intenses provoquant des pertes humaines importantes tant du côté allemand que du côté des alliés. Le passage du front de l'Ouest dans cette région, secteur britannique, explique la permanence des combats et des offensives et la densité élevée de mémoriaux, de nécropoles et de monuments consacrés à l'ensemble des armées. Parmi eux, les mémoriaux du Commonwealth se distinguent tout particulièrement par leur monumentalité, leur solennité mais aussi par leur rôle symbolique dont on peut se demander s'il ne constitue pas une approche particulière du fait diasporique. La référence à une partie des critères définissant une diaspora mérite d'être mise en discussion pour analyser le phénomène.

Trois lieux³ se détachent dans ce paysage de pierre et de marbre car ils associent des musées aux « monuments aux morts » : le parc mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel, le mémorial australien associé au musée franco-australien de Villers-Bretonneux / Le Hamel et le mémorial Sud africain du bois de Delville à Longueval.

¹ Ainsi, le mémorial de Château-Thierry met en scène les deux républiques personnifiées se donnant la main.

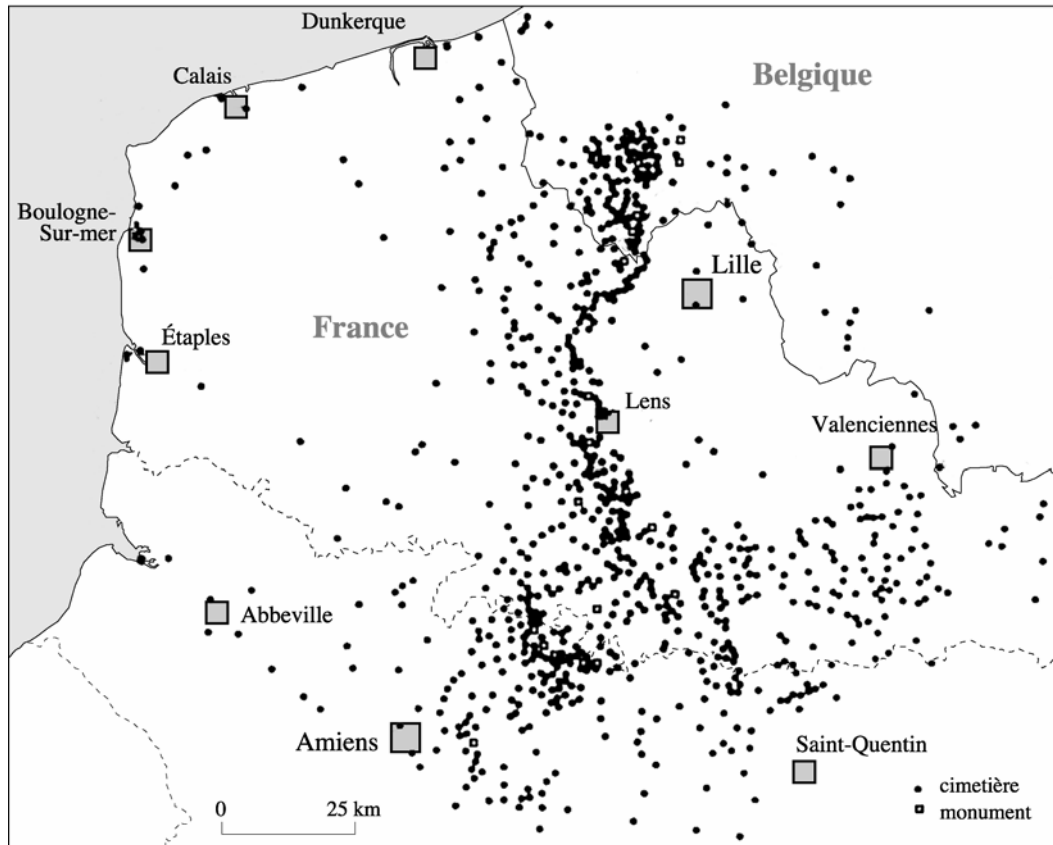
² Association « Patrimoine de la Grande Guerre » dont le siège est à Noyon.

³ Cf. figure 3 pour leur localisation géographique.

Les nations furent nombreuses sur ce front (plus de trente), mais ces trois anciens dominions britanniques sont les seuls à avoir édifié des musées de ce type sur les sites de bataille du secteur britannique. Une autre forme de discours, muséographique ou historique, se surimpose donc à celui des épitaphes et donne au lieu un sens symbolique particulier, non exempt d'idéologie.

Dès la fin du conflit, les Britanniques sont nombreux à visiter la Somme, véritable champ de bataille « national ». La bataille de la Somme de 1916 et les autres combats se déroulant dans le secteur ont été de véritables hécatombes britanniques (et chez leurs alliés) ; on parle d'un Verdun britannique. Aujourd'hui, cet espace est devenu « territoire du Commonwealth ». Cf. figure 4.

Figure 4 : Cimetières et monuments britanniques



Source : "For Ever England: the Western front and the politics of remembrance in Britain", *Ecumene*, n°2, 1995
(Carte réalisée par M. Heffernan d'après des données de la *Commonwealth War Graves Commission*)

Les musées sont apparus beaucoup plus tardivement que les monuments, érigés pour la plupart dans les années 1920-1930. Bornes visibles et matérielles de ce territoire, les nombreux lieux de mémoire, mémoriaux, monuments et cimetières couvrent une autre « face » du territoire, cachée mais non moins présente : des milliers de corps anglais, australiens, canadiens, enterrés en terre picarde, identifiés ou non constituent une forme de dispersion d'une partie de la population nationale. A l'échelle de la région, cette dispersion est réelle puisque les corps britanniques sont inhumés sur les lieux mêmes des combats, parfois dans de tout petits cimetières isolés au milieu des champs (comme le veut la législation du Commonwealth, contrairement à la législation française ou allemande qui conduit à regrouper les corps dans de vastes nécropoles ou à les rapatrier). Ces espaces ont été cédés à chaque nation : on se trouve donc en territoire étranger lorsqu'on foule le sol des cimetières et des nécropoles britanniques, australiens ou allemands, qui constituent autant de portions d'un territoire national morcelé voire émietté.

La dissémination des corps et des lieux de mémoire, le morcellement des territoires propriétés étrangères ne suffit pas à justifier l'utilisation de la notion de diaspora : les flux actuels, les fonctions attribuées aux lieux et leur sens symbolique y incitent également. Les Britanniques mais aussi des Australiens ou des Canadiens connaissent bien ces espaces européens de triste mémoire. Ils constituent des lieux symboliques synonymes de sacrifices et de lourdes pertes ; mais ils occupent aussi une place importante dans la construction d'une identité nationale ou du moins participent aux mythes fondateurs de l'affirmation de la nation. Il est particulièrement intéressant de noter que les musées sont érigés par d'anciens dominions : le discours muséographique même s'il

présente d'importantes variations (en fonction du site, du contexte de la guerre, des histoires nationales) a un objectif : affirmer l'identité d'une nation qui durant la guerre était sous domination britannique et qui, depuis, a acquis son autonomie. Ainsi dans les trois musées, les lourdes pertes humaines sont expliquées par les erreurs de stratégie britanniques et présentées comme le sacrifice des dominions à l'ancienne métropole¹. Mais la nation ne se construit pas seulement sur le mythe guerrier : elle repose aussi sur des valeurs. Sur le sol picard, les soldats australiens ou terre-neuviens ont combattu pour la liberté et la démocratie, valeurs présentées comme fondatrices de l'idéologie canadienne ou australienne actuelle. Les lieux de mémoire de la Somme deviennent donc des espaces mythiques. Leur organisation matérielle conduit à une reproduction symbolique du territoire national, notamment par la transposition de certains éléments nationaux sur le sol picard.

Le parc terre-neuvien de Beaumont-Hamel présente un premier exemple de cette transposition concrète qui vise à recréer une « petite Terre Neuve ». Dès les années 20, le site est conçu autour d'un champ de bataille sur lequel se sont déroulés des combats sanglants décimant la majeure partie du régiment de Terre-Neuve. Des rochers et des végétaux de l'île ont été amenés et constituent symboliquement l'assise « naturelle » du site. Le musée, construit beaucoup plus récemment (fin des années 90), se situe dans une maison terre-neuvienne reconstituée. Une partie du musée est consacrée à l'histoire des combats mais le véritable objet du musée, c'est Terre-Neuve et sa population. Une pièce abrite un intérieur terre-neuvien (cheminée, artisanat typique, vidéo représentant des images de paysages de l'île et de pêche à la morue) ; une autre salle, dans un registre différent, est une sorte de chapelle sobre et nue, au centre de laquelle un pupitre abrite le livre des morts : le même qu'à St-John et Ottawa, capitales de Terre-Neuve et du Canada. Les mêmes gestes rituels s'y pratiquent au même moment : à intervalle régulier une page du livre est tournée dans un synchronisme qui abolit les distances. Au mur, cette formule : « *Ne confondons pas destination et destinée humaine. Tout pays peut être une patrie ou encore un exil. Mais la terre où tombe le courageux combattant est la sienne même. Qu'il y repose et que tous se souviennent.* »

A Longueval, le musée sud-africain magnifie aussi la terre d'origine des combattants : à l'entrée du musée, reproduction du fort du Cap, monument national célèbre, des tableaux récents représentent des paysages du pays natal, l'Afrique du Sud. Le choix des vues est révélateur : deux tableaux représentent les paysages nus de l'intérieur du pays (Grand trek, dont on connaît la signification symbolique pour les Afrikaners), deux autres représentent des constructions : une vue (une silhouette) de Pretoria avec de hauts buildings et une vue de deux fermes d'architecture hollandaise. Ces vues symbolisent à elles seules l'identité sud africaine, mais pas n'importe laquelle, l'identité afrikaner blanche, celle qui a « fait » l'Afrique du Sud (mise en valeur agricole, construction d'une capitale politique), la « patrie utopique » décrite par M. Houssay-Holzschuch (Bonnemaison, 1999). Le reste du musée s'apparente en partie à un musée de site : édifié sur un champ de bataille, il en présente un certain nombre de « reliques » extraites du sol tourmenté et retourné par les explosions et les tranchées, lors de sa construction (armes, insignes, chaussures...). Mais ce musée va au-delà : en exposant des faits d'armes se déroulant aussi sur le continent africain, durant la Seconde Guerre Mondiale ou durant la guerre de Corée, le musée raconte l'histoire de l'Etat sud-africain des Afrikaners. L'identité noire est quasi-inexistante, réduite à quelques portraits de soldats et des représentations artistiques en toile de batik. En revanche, d'immenses bas-reliefs réalisés au milieu des années 80 représentent somptueusement les soldats sud-africains blancs auxquels se mêlent des éléments paysagers du pays d'origine et même une église protestante : ce sont bien les huguenots blancs qui ont « fait le pays » et qui en 1986, année de l'inauguration du musée, incarnent (héros morts aux champ d'honneur) l'Afrique du Sud, y compris aux yeux du monde.

Le musée est donc à la fois *outil d'affirmation identitaire* et *ambassade*. Il porte en lui et révèle les clivages des pays d'origine, sorte de miroirs des sociétés et des enjeux traversant tout le vingtième siècle. Si l'identité terre-neuvienne est aussi marquée au sein d'un musée financé par l'Etat canadien, c'est qu'il révèle une identité perçue par les Canadiens eux-mêmes (Terre-Neuve, îlot battu par la mer, âpre, habité par une population de caractère et tardivement rattaché au Canada, image ambiguë d'un territoire excentré, peu intégré et longtemps considéré comme sous-développé, utilisée pour « vendre l'île » aux touristes). Dans le contexte de revendications régionales qui caractérise la fédération canadienne aujourd'hui, l'affirmation d'une identité terre-neuvième « authentique » et tournée vers l'Europe, transparaît sans doute dans le musée et est emblématique de la transposition de données nationales mises en exposition sur le sol picard.

Dans le cas australien, c'est bien entendu la facette européenne de l'identité australienne qui est mise en scène au nom de l'histoire commune et de valeurs communes. L'épisode dramatique de la guerre est perçu comme un « retour » vers une terre d'origine incarnée par l'Europe. Il est possible que seule une infime fraction de la

¹ Voir aussi le sens du site de Gallipoli (Dardanelles, Turquie), devenu lieu de mémoire australien, expliqué par J. Bonnemaison pour l'Australie dans la *Géographie Universelle* (Bonnemaison, 1999).

population australienne reste attachée à cette facette européenne de l'identité au moment où le pays tente de s'affirmer dans l'aire pacifique et valorise ses racines aborigènes. C'est néanmoins celle-ci qui est exposée dans la Somme.

Dans les trois cas, tout en manifestant l'ambiguïté des relations au Royaume-Uni (attachement-répulsion), les musées transposent les clivages et les conflits identitaires nationaux (Apartheid pour l'Afrique du Sud, affirmation d'une identité régionale pour Terre-Neuve, ou européenne pour l'Australie). Propriétés nationales, gérés par des nationaux et visités par de nombreux « touristes » nationaux qui se présentent comme des pèlerins, ces lieux de mémoire ont donc une fonction de re-création du territoire national, incarnant un « morceau » de patrie d'origine. Les plaques d'immatriculation des véhicules des visiteurs, la signalétique dans le paysage ou les langues utilisées dans les musées le confirment. Des liens très forts sont donc maintenus entre ces lieux de mémoire et le pays d'origine, institutionnalisés par le service des cimetières et mémoriaux du Commonwealth ou les services publics nationaux.

La figure de *l'archipel* est sans doute appropriée pour décrire la dispersion des lieux de mémoire. Un *archipel du souvenir*, un « archipel des morts »¹ à caractère patriotique créé par des Etats : ceux-ci reconstruisent sur le sol picard une *étape* (au sens spatial et temporel) déterminante de la construction de la nation à leur propres yeux et aux yeux du monde.

Lors de la première visite de ces sites, le terme de « diaspora du souvenir » s'est presque naturellement imposé, mais il est aussi très discutable. La Somme n'est pas une terre d'accueil de migrants en provenance de ces pays qui chercheraient à s'implanter et à créer des réseaux tout en préservant leur identité et en maintenant des liens avec le pays d'origine (peut-on considérer le déplacement des troupes – temporaire *a priori* – comme une « migration » ?). Mais on peut déceler une certaine parenté conceptuelle avec la notion de diaspora.

Peut-être pourrait-on parler d'une sorte de phénomène « diasporique à rebours » défini par plusieurs éléments : d'abord, un phénomène de dispersion non des vivants mais des morts (des corps) n'ayant pas été « rapatriés » (mais ils le sont en quelque sorte, puisqu'on recrée une « petite patrie » en terre picarde), une dispersion limitée, il est vrai, à l'espace restreint des champs de bataille de la Somme. Ensuite, la préservation, voire la reconstruction d'une identité nationale ou régionale forte mais qui valorise les origines européennes des populations (Afrikaners, Australiens, Terre-Neuviens). Celle-ci constitue ainsi une sorte de *retour aux sources historiques* mais traduit aussi un certain nombre de clivages et de tensions identitaires actuelles. Pour Michel Bruneau², le déplacement de soldats étrangers en Picardie n'est pas à associer à une migration, même forcée. Il n'y avait pas, par définition, de familles, celles-ci n'intervenant qu'*a posteriori* dans la commémoration des victimes. Le caractère éphémère du déplacement n'est pas du type diasporique. Cependant, la présence de ces soldats victimes de la guerre était un déplacement forcé, contraint comme dans certaines diasporas de réfugiés. D'autre part, la reproduction dans ces micro-espaces que sont les musées-mémoriaux, des caractéristiques ou des clivages du territoire et de la société d'origine, est analogue à ce qui se passe dans les diasporas. Enfin, le lien de ces lieux de mémoire avec le pays d'origine se fait à travers la fréquentation régulière des touristes pèlerins. La question de l'application du concept de diaspora mérite donc d'être posée.

Le réseau des lieux de mémoire est mondialisé. Des lieux sont édifiés sur les champs de bataille et dans le pays d'origine : on aboutit à une organisation spatiale « bipolaire » ou duelle de la mémoire. Les imposants musées militaires construits dans les capitales étrangères sont les doubles de ceux édifiés sur les sites picards. Les échanges entre les musées sont intenses et une double commémoration se pratique : *in situ* (champ de bataille) et dans le pays. Il s'établit ainsi une continuité territoriale symbolique concrétisée par des échanges et des transferts (dépouilles des soldats inconnus ; envoi de documents, financements de projets étatiques, flux de visiteurs, pèlerinages...).

4. Paysages picards, paysages historiques, paysages culturels

Certains musées sont conçus comme des lieux d'interprétation d'un site particulier (un champ de bataille), d'autres proposent une approche globale du conflit, forcément étudié à l'échelle européenne, voire mondiale. L'échelle géographique de référence et le traitement de l'espace varient d'un musée à l'autre. D'une manière générale, plus l'échelle de référence est large, plus les représentations spatiales sont « désacralisées » ; à

¹ Du titre de l'ouvrage J. D. Urbain : *L'archipel des morts*, Payot, 1998

² Que Michel Bruneau soit ici remercié pour cette contribution à notre réflexion.

l'échelle européenne ou mondiale, la guerre est un conflit qui oppose des Etats. Le mode de représentation spatial dominant est la carte : les pays y sont représentés par des plages de couleur, la violence des combats est résumée en une étoile, les fronts sont des lignes. De virtuelles armées progressent le long de flèches dans des espaces privés de relief et d'obstacles ; les objectifs militaires sont des points. La guerre est une réalité abstraite représentée en quelques signes.

A l'échelle du site, de la butte ou du champ de bataille, ce ne sont pas des Etats qui s'opposent, mais des hommes, martyrs ou héros, confrontés à l'atroce matérialité du site (froid, boue, bruit) et à la « réalité » de la guerre (peur, souffrance, mort). Le site que le visiteur parcourt à pied, dont il mesure les dimensions et observe la topographie souvent tourmentée, propose une approche concrète, « de terrain », du combat. La mise en espace est une mise en situation : elle permet une projection immédiate dans d'autres dimensions, spatiales et temporelles. Elle est un moyen de transmission d'un savoir. D'où l'importance plus ou moins grande accordée aux « reconstitutions » qu'on peut définir comme des dispositions spatiales (ou mise en espace) en trois dimensions, chargées de sens, dont le but est de faire saisir dans l'immédiateté de la perception, une réalité appartenant à un autre temps ou à un autre espace. La mise en espace de la mémoire permet de réaliser une unité de sens dans une unité de temps et de lieu.

C'est le paysage qui porte les traces du passé : reconstitué ou préservé, il occupe une place centrale dans la transmission de la mémoire de la Grande Guerre. La perception de l'espace proposée par les lieux d'interprétation muséographiques incite à une réflexion sur la notion de « paysage culturel ». Paysages fossilisés des champs de bataille conservés et paysages agricoles ou urbains se fondent dans des représentations collectives communes, produisant des « paysages historiques », dont le sens repose moins sur les fonctions actuelles des espaces que sur les événements qui s'y sont déroulés dans le passé (le temps court de la première guerre mondiale, devenu temps long ou permanence dans la commémoration). Les nombreux aménagements symboliques (musées, mémoriaux...) contribuent à « pétrifier » le sens de ces paysages qui pourtant évoluent, s'urbanisent, se transforment.

Transformer un paysage en paysage historique repose sur trois types d'aménagements matériels. Des paysages de guerre sont reconstitués en plein air, à l'échelle 1/1, *in situ* comme dans le parc mémorial australien au Hamel.

Ensuite, des sites sont conservés et préservés en l'état tout en respectant leur évolution naturelle comme l'érosion, par exemple. L'intervention sur l'espace doit rester minimale : une importance particulière est accordée aux formes, à la topographie des sites qui témoignent des événements ; un ensemble de moyens matériels est destiné à aider à l'interprétation du site (signalétique, musée, espace d'interprétation). Ces sites, le plus souvent des champs de bataille, constituent des enclaves symboliques dans l'espace environnant et des lieux de mémoire à l'échelle 1/1. Le champ de bataille et, à une autre échelle, la tranchée, sont devenus des archétypes du lieu de mémoire de la Grande Guerre.

Enfin, les paysages actuels, transformés par des fonctions diverses (agricoles, urbaines, industrielles), sont présentés à travers leurs fonctions historiques. Le sens des paysages actuels est déconstruit pour être reconstruit en fonction de représentations chargées d'histoire. Des monuments ou une signalétique particulière sont les marqueurs qui permettent d'identifier le paysage ; ils rappellent durablement la fonction historique des lieux (durant une courte période, quelquefois le temps d'une offensive) en totale inadéquation avec ses fonctions actuelles. Il se produit une translation de sens du paysage du XXI^{ème} siècle au paysage de bataille de 1914-18. Le paysage subit en quelque sorte une annexion symbolique et différents moyens y concourent. : ici, un belvédère est aménagé pour que les visiteurs embrassent l'étendue d'un ancien champ de bataille devenu plaine céréalière, le panorama se chargeant ainsi d'un double sens ; là, un panneau signale le passage de la ligne de front devenue ligne virtuelle traversant un champ de betterave entre Albert et Pozières dans la Somme. Fréquemment, d'immenses trouées dans les massifs arborés ménagent des perspectives s'ouvrant sur un vallon, un « ravin de la mort » (à Beaumont-Hamel ou Thiepval, par exemple). Certains aménagements muséographiques facilitent cette « annexion » symbolique du paysage. Pleinement intégré au musée, le paysage devient en quelque sorte un objet de muséographié. Au musée de Beaumont-Hamel par exemple, de grandes baies s'ouvrent sur un paysage de tranchées : une continuité s'établit entre l'espace intérieur du musée et l'espace extérieur. Cette continuité peut aussi être suggérée par l'exposition d'objets trouvés sur le site : à la manière des musées de sites antiques certains musées historiques proposent une « archéologie » de la bataille. Plus le discours muséographique est centré sur un site, plus forte est sa dimension matérielle et plus intense sa dimension symbolique : à Beaumont-Hamel, la matérialité du site qui transparaît dans la préservation de la topographie tourmentée des tranchées et dans l'exposition de morceaux d'armes, de munitions ou de barbelés rouillés trouvés dans ces mêmes tranchées, associée aux images de soldats montant à l'assaut des lignes ennemies. Cette matérialité renvoie à leur souffrance interprétée en terme de « sacrifices » et contribue à les héroïser. La continuité entre l'espace intérieur du musée et l'environnement permet une sémiotisation du paysage.

L'identité territoriale se construit donc à différents niveaux : des réseaux transnationaux de lieux de mémoire et une concentration importante de musées identifient (historicisent) un espace ouest-européen du souvenir, présentant de fortes discontinuités. Plus finement, à l'échelle régionale ou départementale, les stratégies de valorisation touristique des lieux intègrent les musées à des réseaux locaux de lieux de mémoire qui s'inscrivent dans des modèles spatiaux différents, structurés en points, axes ou aires (territorialisation de la mémoire). Enfin, à l'échelle du site, les musées, marqueurs territoriaux, proposent une interprétation de l'espace et des paysages, ces derniers devenant des paysages « historiques », ou « culturels » puisque soumis presque exclusivement à leur dimension symbolique : les musées opèrent une historicisation du territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDOIN-ROUZEAU S., BECKER A. (2000), *14-18 retrouver la guerre*, NRF Gallimard, Paris, 272 p.
- BECKER A. (1988), *Les monuments aux morts. Mémoire de la Grande Guerre*, Errance, Paris, 158 p.
- BECKER A. (2001), « La Grande Guerre entre mémoire et oubli », *Cahiers français*, 303, pp. 48-51
- BONNEMAISON J. Dir. (1999), *La nation et le territoire. T 2. Territoire, lien ou frontière ?* L'Harmattan.
- CORVISIER A., « Musées militaires », *Dictionnaire d'art et d'histoire militaire*, PUF, Paris, 1989, pp. 600-601
- DUMENIL A., NIVET P. (1998), *Picardie, terre de frontière*, Encrage, Amiens, 222 p.
- BARCELLINI S. (1996), *Guide de la Première guerre mondiale des Flandres à l'Alsace*, Casterman, 474 p.
- HEFFERNAN M., « For Ever England: the Western Front and the politics of remembrance in Britain », *Ecumene* 2 (3), 1995, pp. 293-323
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., « L'Afrique du Sud ou la patrie utopique », in Bonnemaïson J., *La nation et le territoire. T 2 Territoire, lien ou frontière ?* Géographie et Culture, L'Harmattan, Paris, 1999, pp. 83-101
- LEONARD Yves, « La mémoire, entre histoire et politique », *Cahiers français* n°303, juillet-août 2001, 100 p.
- NIVET P. (2000), *La bataille en Picardie. Combattre de l'Antiquité au XX^{ème} siècle*, Encrage, 254 p.
- NORA P. (1997), « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », *Les lieux de mémoire*, Quarto, Gallimard, Edition originale de 1984, pp. 23-42
- URBAIN J. D. (1998), *L'archipel des morts*, Payot, 224 p.